



# Remboursement des frais du gouverneur de district

## Autorisé

Les gouverneurs de district peuvent obtenir le remboursement des frais pour les réunions suivantes :

- 6 réunions de district (D)
- 3 réunions de district multiple (M)
- Visites aux clubs (C)
- Réunion d'organisation de nouveau club (O)
- Visite du président international ou d'un vice-président au district (EO)
- Les vice-gouverneurs de district ne peuvent obtenir de remboursement de frais que pour les visites de club.

## Non autorisé

- Les premiers et seconds vice-gouverneurs de district ne peuvent pas obtenir le remboursement des frais pour les réunions de district et de district multiple.
- Une autorisation **PRÉALABLE** doit être demandée au service Conformité des demandes de remboursement (*Claims Compliance Department*) pour bénéficier du remboursement de frais pour des réunions de district se déroulant en dehors de votre propre district.
- Visites de /visites d'organisation de :
  - Leo clubs
  - Branches de club
  - Activités de service
  - Visites pour événements (anniversaire de club, présentation de charte, soirées, fêtes, etc.)

Dépenses liées aux événements suivants :

- Réunions de zone/région
- Forums
- Funérailles/commémorations
- Visites du président international ou de vice-président en dehors du son propre district
- Frais de repas / de déplacement pour toute personne autre que le gouverneur de district
- Frais de bureau
- Réunions de planification

Pour plus d'aide consultez [Instructions - Remplir une demande de remboursement des frais de déplacement du gouverneur de district](#).